



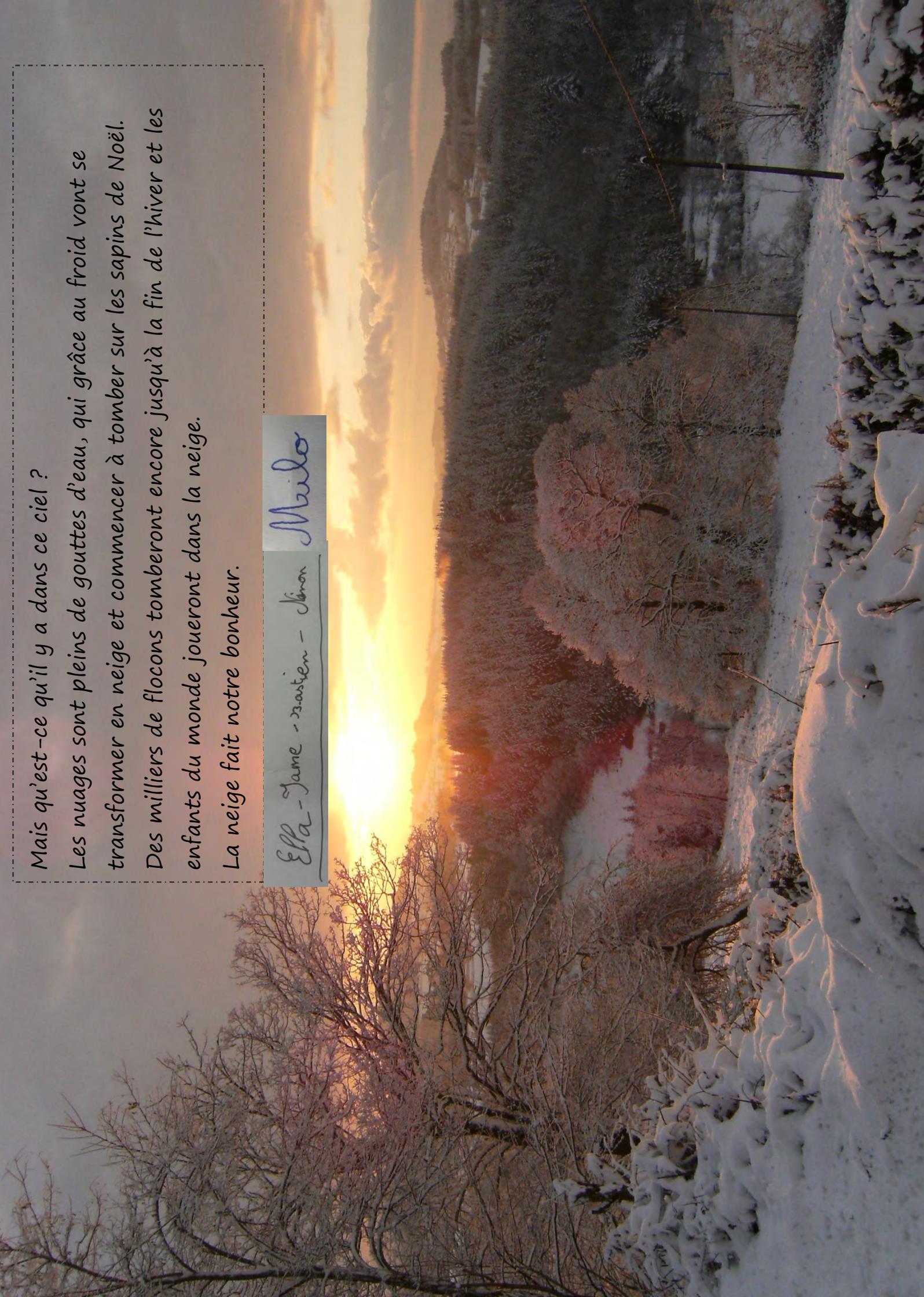
MONTMELARD 2019

BULLETIN MUNICIPAL N°24

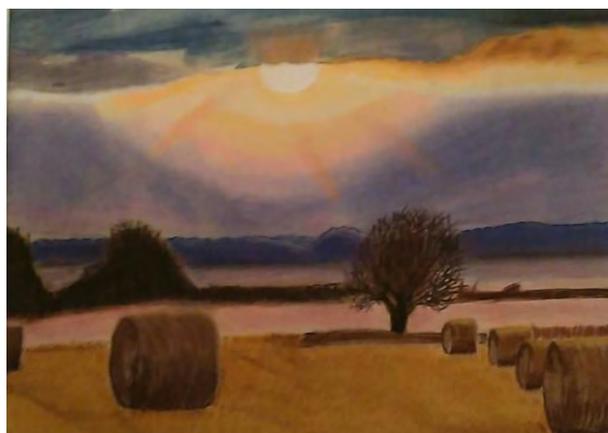
Mais qu'est-ce qu'il y a dans ce ciel ?
Les nuages sont pleins de gouttes d'eau, qui grâce au froid vont se transformer en neige et commencer à tomber sur les sapins de Noël.
Des milliers de flocons tomberont encore jusqu'à la fin de l'hiver et les enfants du monde joueront dans la neige.
La neige fait notre bonheur.

Elle - Jame - 23-octien - Jénon

Milo



P1	Sommaire
P 2	Mot du Maire
P 3	Infos du Maire
P 6	Cimetière et Eglise
P 7	Budget
P 8	Eau et Assainissement
P 9	SCOT
P 10	1919, un peu d'histoire
P 11	Etat Civil
P 12	Nos entreprises Montmelardies
P 14	Calendrier manifestations 2020
P 16	Ecole
P 18	Cantine de Montmelard
P 19	ADMR
P 20	Sports et Loisirs
P 21	Les Conscrits
P 22	Club de l'Age d'Or et Anciens combattants
P 23	Les Pompiers
P 24	Chasse et CIAS
P 25	Comité des Fêtes
P 26	Les Floralies et Au Pied de St Cyr
P 27	Agence Postale Communale
P 28	Adresses utiles



PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA PREPARATION DU BULLETIN

Carette Elisabeth

Jugnon Mireille

Larue Aurélie

Loison Monique

Raveaud Marie Pierre

PERSONNES AYANT FOURNI DES PHOTOS POUR L'ILLUSTRATION DU BULLETIN

Faure Alice

Jugnon Mireille

Martin Marion

Thomas Isabelle

ENFANTS AYANT PARTICIPE A L'ECRITURE DU POEME DE PAGE DE COUVERTURE

Dupoizat Bastien

Fleury Ninon

Large Milo

Monneret Ella Jane

LE MOT DU MAIRE

Au début de cette nouvelle décennie, je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter le meilleur pour chacune et chacun d'entre vous, que vos vœux se réalisent, que cette année soit source de bonheur pour vous et vos proches. Je n'oublie pas, bien entendu, ceux qui souffrent et qui sont dans la peine en leur assurant tout notre soutien. Espérons une année d'apaisement, que les grandes questions de société qui se posent trouvent, si ce n'est réponse, au moins consensus national. Même si notre ruralité semble épargnée par tout ce tumulte, les grands sujets de société qui impactent notre avenir et ceux de nos enfants nous concernent tous.

2020 est une année d'élections avec le renouvellement des instances municipales et communautaires. Vous allez avoir à voter vos conseillers municipaux qui éliront ensuite un maire et désigneront les représentants de Montmelard à la communauté de communes. N'oubliez pas d'aller voter les 15 et 22 mars 2020 !

En 2019, de nombreux travaux ont été réalisés sur notre commune. Le plus important a été l'installation de la chaufferie bois et la mise en route de son réseau de chauffage. Cette réalisation est une réussite dans tous les domaines, tant d'un point de vue environnemental que financier. Se furent ensuite les travaux de rénovation de la place et du centre bourg qui donnent désormais un visage plus accueillant et chaleureux de notre village. Sans oublier l'important dossier de l'eau qui concerne à la fois le périmètre de protection des points de captage et le sujet hautement sensible du transfert de cette compétence à la communauté de communes. Nous sommes très vigilants quant à l'évolution de ce dossier afin de préserver au maximum notre autonomie et la qualité de notre service de l'eau potable.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et tout particulièrement aux jeunes couples qui s'installent dans notre village. C'est un grand plaisir pour moi de les accueillir. Preuve de l'attractivité de Montmelard, la population augmente : nous étions 349 au dernier recensement de 2016 ; nous sommes 360 d'après les dernières statistiques officielles de l'INSEE.

Je n'oublierai pas bien entendu de remercier et féliciter toutes les associations et leurs bénévoles très actifs qui font vivre et animent notre village dans des domaines multiples et variés.

Enfin, je voudrais profiter du dernier « mot du maire » de cette mandature pour évoquer cette équipe municipale qui a travaillé pendant 6 ans pour notre commune. Quelques-uns vont partir pour des raisons personnelles, d'autres souhaitent poursuivre l'aventure. Que toute cette équipe soit remerciée et félicitée pour son travail, son engagement et sa cohésion. Chacun s'est investi à sa manière, le taux de présence et le degré d'implication a été remarquable aussi bien dans les instances communales qu'en dehors de la commune. Bravo à vous tous et également à tout le personnel communal qui assume avec professionnalisme et constance tout le travail nécessaire à la bonne marche de notre commune.

Très belle année 2020.

Votre maire
Jean Marc MORIN



Quid du site de l'ancienne scierie « Foret Sciage » ?

Tout d'abord nous avons fait classer la zone artisanale de « Longverne » zone communautaire. La gestion par la Communauté de communes permet une force de frappe plus importante, notamment sur le volet financier et nous restons décisionnaires.

Au vu de la situation d'abandon du site, nous avons questionné le mandataire judiciaire, propriétaire des lieux depuis la liquidation de la société, en lui faisant remarquer qu'au-delà de la dangerosité des lieux, l'abandon du site est préjudiciable à l'image de notre commune. Il a alors demandé à la Communauté de communes de faire une offre de rachat global, ce qui a été fait avec à l'appui l'activation du droit de préemption dont dispose l'intercommunalité.

Nous sommes dans l'attente de la réponse du mandataire judiciaire que nous espérons favorable et qui devrait permettre de réhabiliter totalement les lieux et d'installer des entreprises désireuses de s'implanter sur notre commune.

Chaufferie bois

Après un an de fonctionnement, le résultat est largement positif, pas de problèmes de disfonctionnement et le gain financier est déjà appréciable.



Adressage et numérisation

L'adressage, c'est quoi? La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées et géo localisées sur la commune. Il faut donc procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.)

Un travail conséquent a été fait pour dénommer les adresses et faire le plan d'ensemble de la commune. Ce dossier a été conduit sous la maîtrise de la Poste (attributaire du projet) et avec des impératifs à respecter, entre autres concernant les appellations des voiries. Certains d'entre vous seront peut-être étonnés de ne pas retrouver le nom de leur hameau en tête de leur adresse. Sachez que ce nom peut se rajouter en 2^{ème} ligne sur votre future correspondance.

Ex : M. JM MORIN
254 route des Jannauds
Longverne
71520 MONTMELARD

Réunion pour sauvegarder la présence de classes du RPI à Montmelard ; BRAVO !

Grace à la mobilisation des élus et de la population nous avons assuré la présence de classes du RPI à Montmelard.

De nouveaux habitants nous ont rejoints

A l'occasion des Vœux du Maire, nous avons pu faire connaissance avec de nouvelles personnes venues en 2019 habiter notre commune. Chacun a pu se présenter et nous avons noté également que trois petites entreprises se sont installées.

Nous leur souhaitons évidemment la bienvenue sur notre territoire en invitant chacun à s'investir s'il le souhaite dans la vie d'un pays déjà très actif.

Vous pourrez ci-après découvrir les personnes qui ont bien voulu nous transmettre des photos

Merci de leur participation.



Opération recyclage

La commune déjà très impliquée avec la communauté de communes dans la préservation de notre environnement (territoire à énergie positive, zéro déchets, zéro phyto, ...) a également voulu réemployer sur place les matériaux générés par les travaux du centre bourg.

Tous les gravas ont été récupérés, passés au concasseur et actuellement stockés sous le cimetière. Ils seront utilisés au fur et à mesure des besoins sur la voirie.



Aménagement de places de parking au lotissement « en Pierranon »

Avant



Après



TRAVAUX DE LA PLACE ET VOIRIE DU BOURG

Après le toilettage du poilu en 2018, cette année a été celle de la réfection de la place du monument et de la voirie du bourg.

Sur la place, les travaux ont permis l'aménagement du massif au pied du poilu, le grenailage de la place, la réfection du parvis de l'église.

Les travaux de la voirie du bourg ont été l'occasion de créer 2 places de stationnement avec la démolition de la petite maison Degand. La chaussée a été entièrement refaite avec un meilleur écoulement des eaux pluviales et la création d'un cheminement piétonnier.



Cimetière Et Eglise

1 – Le Cimetière

Pour que notre cimetière ne soit pas envahi de mauvaises herbes et ne pouvant plus utiliser de désherbant, la municipalité fait appel à des bénévoles, une initiative citoyenne.

Chacun d'entre nous est concerné. Nous avons besoin de vous, équipés de pelle, pioche, râteau et agrémentés de votre bonne humeur.

N'hésitez pas à vous faire connaître, si vous voulez faire partie des équipes de bénévoles, auprès de la mairie ou Marie-Pierre RAVEAUD, nous vous en remercions par avance.



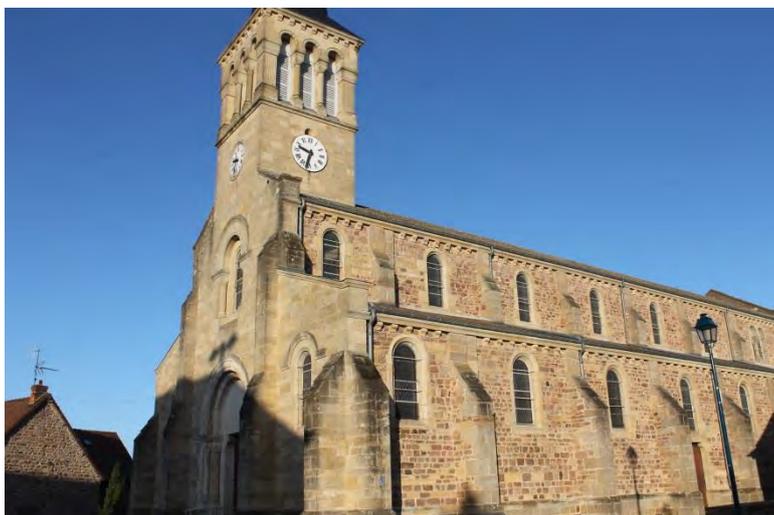
A partir du nombre de bénévoles, nous pourrons faire des équipes et fixer des dates de nettoyage. Cela permettra que notre cimetière soit propre tout au long de l'année et que les "nettoyeurs" ne soient pas toujours les mêmes.

Chaque famille résidant dans la commune et possédant une tombe, il serait bon d'entretenir celle-ci ainsi que son pourtour.

2 – L'Eglise

Bien que nous n'ayons plus beaucoup d'offices dans cet édifice, celui-ci doit rester propre et accueillant à la population. Si vous êtes prêt à donner la main à ceux qui l'entretiennent, merci de vous rapprocher de Monique LOISON.

L'équipe municipale vous remercie par avance de votre implication.



Budget Primitif Communal 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général (entretien voirie bâtiment combustible)	73 170.00 €	Dotations et participations	106 860.00 €
Personnel	112 300.00 €	Impôts et taxes	116 537.00 €
Autres charges de gestion courante	19 200.00 €	Produits de services	16 050.00 €
Indemnités	18 000.00 €	Autres produits de gestion (locations)	16 000.00 €
Charges financières	4 000.00 €	Produits exceptionnels	4 800.00 €
Amortissements	1 004.00 €	Atténuation de charges	2 000.00 €
Atténuation de produits	10 836.00 €	Immobilisations corporelles	0.00 €
Dépenses imprévues	3 737.00 €	Résultat reporté	81 687.63 €
Virement section investissement	101 687.63 €		
Charges exceptionnelles	0.00 €		
TOTAL	343 934.63 €	TOTAL	343 934.63 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Restes à réaliser	510.00 €	Restes à réaliser	116 939.64 €
		Subventions d'investissements	15 297.00 €
Solde reporté	0.00 €	Emprunts	15 000.00 €
Capitaux d'emprunts	215 200.00 €	Dotations, fonds divers, réserves	10 086.00 €
		Cautions	1 500.00 €
Immobilisations incorporelles	35 500.00 €	Amortissement immobilisation	1 004.00 €
		Virement section fonctionnement	101 687.63 €
Dépenses imprévues	14 142.87 €	Affectation	3 838.60 €
TOTAL	265 352.87 €	TOTAL	265 352.87 €

Eau et Assainissement 2019

SUIVI QUALITE DE L'EAU

Comme depuis de nombreuses années, les analyses réalisées régulièrement, consultables en mairie ou via le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité des Services), confirment le bon traitement et la bonne qualité de l'eau distribuée sur la commune. Cela est le résultat d'un travail constant et d'investissements réguliers.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le contrôle périodique des installations individuelles devrait reprendre, courant 2020 pour se conformer à la législation en vigueur.

Pour les ventes de maisons individuelles le SPANC du CLUNYSOIS est à votre disposition, merci dans la mesure du possible, de prendre rendez vous le plus tôt possible dans l'intérêt de tous.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les contrôles réguliers des lagunes sont conformes aux demandes de la DDASS.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

Des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau ont été réalisés à Vicelaire en bas.

PROTECTION DES CAPTAGES

Ce dossier complexe et important financièrement pour notre commune, entre dans sa phase active en 2020 avec entre autre, dans un premier temps l'achat de terrain, autour des sources dont la commune doit être propriétaire pour assurer la sécurité et la pérennité.

Nous restons bien entendu à l'écoute et à la disposition de toute personne concernée désirant des compléments d'information sur ce dossier délicat et complexe.

RESSOURCE

Nous vous rappelons, comme tous les ans, la fragilité de cette ressource, merci de nous signaler tous les incidents que vous constaterez, même insignifiants. Ils nous permettent de maintenir une bonne qualité de service et la qualité de l'eau potable qui est distribuée.

Pour toutes anomalies ou fuites avant compteur, merci de prendre contact uniquement et directement avec la mairie soit au 03-85-50-22-16 ou 06-73-24-63-84 ou 06-08-27-92-25.

Personne n'est autorisé à intervenir sur le réseau sans autorisation express de la mairie.

Écrire ensemble l'avenir de notre territoire

Initié début 2019, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

Un schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un **document d'urbanisme** qui traduit un projet de développement du territoire.

Le SCoT définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, etc. Le SCoT assure la mise en cohérence des politiques publiques d'urbanisme.

Le SCoT comprend trois documents :

- un diagnostic
- un projet politique
- un règlement



PARTICIPEZ !

Le maître mot est la **concertation** : élus, partenaires publics ou techniques et habitants sont invités à s'exprimer tout au long de la démarche.

La concertation et la prise en compte des spécificités de notre territoire sont les leviers par lesquels le SCoT deviendra un outil d'aménagement adapté aux besoins. C'est pourquoi, l'implication du plus grand nombre est nécessaire.

Pour en savoir plus :

www.maconnais-sud-bourgogne.fr

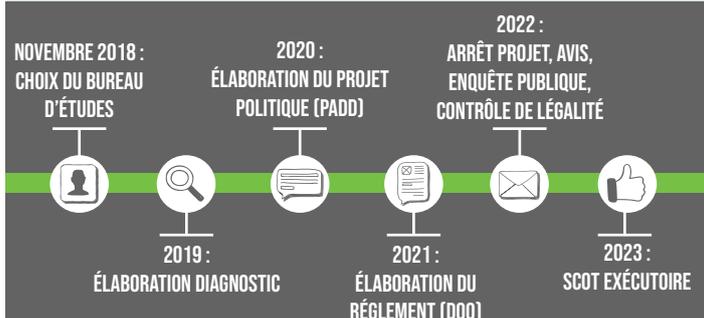
POURQUOI UN SCOT ?

Le SCoT veille avant tout à **préserver les équilibres** en encadrant le développement et l'aménagement du territoire.

Afin de préserver le cadre de vie et d'améliorer l'attractivité dans une dynamique de développement durable, le SCoT s'attache à :

- choisir les principales zones constructibles
- préserver les espaces agricoles ou forestiers
- équilibrer la répartition des commerces et services
- améliorer les performances énergétiques
- maîtriser les obligations de déplacement
- renforcer la protection des espaces naturels

Le règlement du SCoT s'impose aux documents d'urbanisme des communes qui déterminent la constructibilité ou non des terrains.



IL Y A 100 ANS : L'ANNÉE 1919

L'année 1919 est marquée par la négociation des traités de paix mettant fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale.

JANVIER

Mauvaise surprise pour les Parisiens : le métro est en grève.

Ouverture de la conférence de la Paix au quai d'Orsay à Paris qui réunit les représentants des 27 états victorieux de la 1^{ère} Guerre Mondiale afin de négocier les traités de Paix. Georges Clémenceau en est élu Président.

FEVRIER

La première liaison aérienne comportant des passagers relie Paris et Londres.

19 Février : attentat contre Georges Clémenceau.

MARS

Création des conventions collectives.

29 Mars : acquittement de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès. Cent mille personnes manifestent à Paris.

AVRIL

Réforme électorale, la représentation proportionnelle remplace le scrutin d'arrondissement.

23 Avril : vote de la loi réduisant la journée de travail à huit heures et la semaine de travail à 48 heures.

MAI

1^{er} Mai : manifestation CGT, atmosphère d'émeute à Paris. La ville est quadrillée par la troupe lors de la grève du 1^{er} Mai (2 morts).

La reprise des courses à Maisons-Laffitte marque la vraie renaissance de la vie parisienne.

Signature du traité de Versailles.

La Chambre vote un projet de loi accordant le droit de vote aux femmes, mais le Sénat la repousse.

JUIN

Grève dans la métallurgie. Les conducteurs de métro à nouveau en grève ; mais des rames circulent grâce à des volontaires imprévus, des élèves de l'Ecole Centrale qui déclarent "nous n'avons pas à prendre parti ni pour ni contre les grévistes".

JUILLET

14 Juillet : Défilé de la Victoire.

Loi Astier, créant des cours professionnels (14-18 ans) et des écoles d'enseignement technique.

Création de la confédération générale du patronat français.

AOÛT

A bord d'un avion de 9 mètres d'envergure, le pilote militaire Charles Godefroy s'engouffre sous l'Arc de Triomphe large de 14,6 mètres.

SEPTEMBRE

La Haute Cour renvoie Joseph Caillaux, ancien Président du Conseil, accusé d'intelligence avec l'ennemi, devant le Sénat réuni en cours de justice.

OCTOBRE

Le Sacré Cœur est consacré et érigé en basilique mineure.

Sous la pression des conservateurs, le Sénat américain instaure la prohibition, qui interdit la vente et la fabrication d'alcool. A la veille du premier anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, est votée une loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre, adoptée par le Parlement et promulguée par le Président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires Etrangères Raymond Poincaré. Cette loi est à l'origine de la minute de silence, pratiquée pour la première fois le 11 Novembre 1919.

NOVEMBRE

Fondation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC).

11 Novembre : grève générale des ouvriers imprimeurs qui durera jusqu'au 2 Décembre. Le Gouvernement fait paraître immédiatement un journal : la Presse de Paris.

Le Sénat américain repousse le traité de Versailles.

DECEMBRE

Mort du peintre Auguste Renoir.

Et aussi ... l'épidémie de grippe espagnole fait vingt millions de morts en un an à travers le monde.

L'ETAT CIVIL EN 2019

Naissances : Nous avons le plaisir d'accueillir
Jade le 30 janvier
Fille d'Océane CHEVRIER et Loïck DEDIEU



Ainsi que Lucie le 27 février
Fille de Marie DEVILLIERS et Benjamin TERRIER



Et enfin Enzo le 16 novembre
Fils de Mickaël Bonin et Elodie Dubien



Trois mariages ont été célébrés



VINCOURT Sarah et VADOT Guillaume
Le 25 Mai



MARMORAT Adeline et PINET Frédéric
Le 24 Août



AGOSTA Caty et SAMBARDIER Denis
Le 07 Septembre

Nous avons accueilli également trois jeunes couples qui se sont pacés



Mickael Aupoil et Mélanie Dumontet



Julien Charnay et Anne Lise Denonfoux



et Mickaël BONIN et Elodie DUBIEN

et célébré deux baptêmes républicains

Eva et Tiburce VIOT, petits enfants de Mr et Mme Legrand



Ils nous ont quittés :

Daniel MACHILLOT le 18 avril
Marius JOMAIN le 1er octobre
Louise Germaine Noëlie COLIN épouse LOISON le 17 novembre
Raymond Balligand le 27 novembre

Et ont été également inhumés au cimetière de MONTMELARD

Suzanne BEAUDET épouse ZELLER décédée le 12 mars
Yvonne VOYARD veuve MALATIER décédée le 30 mars
Hélène GONDY veuve DURIX décédée le 1er avril

Découverte De Nos Entreprises Montmelardies

Cette année, et pour la première fois, l'équipe du bulletin, en collaboration avec le maire et son équipe, a décidé de vous présenter 4 entreprises de notre commune. Nous avons choisi ces entreprises car elles ont marqué l'année soit par leur activité nouvelle soit par leur évolution. Nous vous présenterons chaque année 4 entreprises.

GAEC DE LA BOISETTE – LE TRONCHAT -71520 MONTMELARD

Le 19 novembre, les cogérants, Loïck et Lionel se sont vu remettre le trophée de l'agriculture créatrice d'emploi en présence de leurs 8 collaborateurs et du maire de Montmelard. Cette distinction est le fruit du travail d'une équipe sérieuse, efficace et disponible qui s'agrandie d'année en année.

Depuis le début d'année 2019, un nouveau magasin est ouvert de 16h à 19h du lundi au samedi où les fromages et d'autres produits de producteurs locaux sont disponibles pour les particuliers.

2020 est synonyme de mouvement avec le lancement de l'élevage de brebis laitières et la fabrication de tommes.

Nous ne doutons pas que la qualité de ces nouveaux produits sera égale aux bons fromages de chèvres et de vaches que le GAEC fabrique maintenant depuis 23 ans.



LE PIED A TERRE – EN CHARMONT – 71520 MONTMELARD

"Le Pied à Terre sera une micro-ferme de moins d'un hectare où nous cultiverons d'abord toutes sortes de légumes, puis, en complément, planterons des arbres et arbustes fruitiers.

L'installation a démarré cet automne **au lieu-dit En Charmont, à mi-chemin de Dompierre et Montmelard.**

Notre famille et notre activité sont accueillies par les habitants du lieu et par la boulangerie Côté Pain, bien connue des amateurs de pains au levain, pains aux graines, pizzas, brioches et autres gourmandises...

A partir du printemps 2020 il y aura donc, en plus du pain, des légumes en vente deux fois par semaine sur place. Le tout produit en bio.

Des paniers hebdomadaires composés par nos soins seront également proposés, à retirer sur place ou en points de dépôt.

Nous vous attendons de pied ferme!

Horaires d'ouverture:

Côté Pain, toute l'année les mardi et vendredi de 15h à 19h.

Le Pied à Terre, à partir de mai, les mardi et vendredi de 17 h à 19h.

Pour nous contacter, notre adresse e-mail:

le.pied.a.terre71@gmail.com"

Charolais pure souche issue du milieu agricole cul terreux comme j'aime à dire



Roux Fabrice – Vigoussset – 71520 MONTMELARD



Je viens de m'installer sur la commune au lieudit « Vigoussset » pour continuer, entre-autre, l'activité « pépinière » de Michel CARETTE

Charolais pure souche issue du milieu agricole « cul terreux » comme j'aime à dire, voici mon parcours

- BTSA Gestion Forestière en 2003
- 2003 à 2006 Vendeur Négocier agricole aliment/engrais à

Autun

- 2006 à 2019 entreprise Naudet reboisement et travaux sylvicoles, 13 ans d'expérience pro.

Concernant la pépinière, je propose

- Vente et négoce de plants forestiers - Prestations possibles
- Reboisement et boisement terres agricoles,
- Plantation de haies champêtres et bocagères

- Travaux préparatoires à la plantation (broyage, andainage, sous solage et création de potet)
- Travaux sylvicoles manuels et mécanisés (dégagement de plantation, élagage, dépressage, entretien des plantations au broyeur ou gyrobroyeur etc....)
- Suivi des plantations et conseils
- Elaboration gratuite de devis

Vie privée : marié et 3 enfants

Coordonnées 0687491765



La Maison de Joseph – Le Bourg – 71520 MONTMELARD

Montmelardis depuis 25 ans nous avons créé « La Maison de Joseph », épicerie biologique, le 1er mars 2004, il y a bientôt 16 ans après le décès accidentel de notre fils Joseph. Il aurait 18 ans en mars 2020 !

Le local vétuste a laissé place à un vrai magasin aux rayonnages en douglas local. Plus de 1000 produits biologiques y sont référencés que ce soient les fruits et légumes, les céréales, les sucres que nous proposons en vrac avant que ce soit « la mode », mais aussi des compléments alimentaires ou des ustensiles pour la cuisine.

Nous sommes connus par l'intermédiaire de notre site internet www.lamaisondejoseph.com pour la commercialisation, en exclusivité pour Teo Natura en Sicile, de l'aloë arborescens. Ce cousin de l'aloë vera, beaucoup plus riche en principes actifs permet de rééquilibrer les fonctions organiques perturbées par la fatigue et les maladies. Il doit sa reconnaissance en Europe au livre du Père Romano Zago « Du cancer on peut guérir ». N'oublions pas la nigelle -ou cumin noir d'Egypte- utilisée depuis la nuit des temps pour ses remarquables vertus, et beaucoup d'autres plantes que vous pourrez découvrir en vrac, en gélules, en extraits ou en élixirs.

Nous pouvons vous conseiller au magasin (tous les jours de 9h à 12h et 14h à 19h sauf dimanche, jour férié et lundi matin) ou par téléphone (03 85 50 24 61). Naturopathe diplômée, Sylvie Laignedé alterne consultations et formations depuis plus de 10 ans avec la vie de maman et grand-maman.

Nous expédions dans de nombreux pays, pas seulement en Europe, et avons de nombreux magasins revendeurs.

Nous vous souhaitons une agréable année 2020 et restons à votre disposition pour vous procurer des aliments de santé et des conseils pour vous et aussi pour vos animaux.



ANIMATIONS

JANVIER		FEVRIER		MARS			
11	Fin des illuminations	26	Réunion du Club de l'Age d'Or	01	Marche des Perce Neige		
12	Vœux du maire			08	Loto du Club de l'Age d'Or		
29	Réunion du Club de l'Age d'Or			22	Journée gourmande des Chasseurs		
				25	Réunion du Club de l'Age d'Or		
AVRIL				MAI		JUIN	
04	Banquet des chasseurs			08	Vente de fleurs Floralies de St Cyr Cérémonie des Anciens Combattants	04	Voyage du Club de l'Age d'Or
19	Loto des chasseurs			10	Marche du Rotary Club	24	Réunion du Club de l'Age d'Or
29	Réunion du Club de l'Age d'Or			17	Vide grenier Au Pied de Saint Cyr		
				27	Réunion du Club de l'Age d'Or		

MONTMELARD 2020

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
02	Repas du Club de l'Age d'Or	26	Réunion du Club de l'Age d'Or	05	Repas des bénévoles
04	Omelette au lard Comité de fêtes			30	Réunion du Club de l'Age d'Or
29	Réunion du Club de l'Age d'Or				
OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
03	Choucroute Comité des Fêtes (soirée privée et sur réservation)			08	Cérémonie des Anciens Combattants
10	Repas du club de l'Age d'Or			25	Réunion du Club de l'Age d'Or
29	Concours de manille du club de l'Age d'Or			28	Repas de pompiers
				05	Illuminations Comité des Fêtes
				04/05	Distributions des colis de Noël (CIAS)
				13	Arbre de Noël du Comité des Fêtes
				23	Noël du Club de l'Age d'Or



Des nouvelles de l'école de Montmelard: le jogging d'écriture des CM1- CM2

C'est un rituel d'écriture au cours duquel les élèves, sur un thème donné par l'enseignante, laissent libre cours à leur imagination. Voici quelques textes produits.



Si je partais sur une île déserte, j'emporterais...

- un pinçouin pour pêcher du poisson,
- des filtres pour nettoyer l'eau,
- les robes les plus belles de l'univers pour être plus élégantes que les poissons,
- mon doudou pour lui faire des câlins et me consoler,
- une planche de surf pour réaliser des acrobaties sur les vagues,
- un lévrier pour pouvoir faire du sport avec lui,
- un ami pour m'amuser et ne pas m'ennuyer,
- une baguette magique pour faire apparaître ma maison,
- un appareil photo pour me souvenir de cette aventure,
- des livres qui, dès que je les ai lus, se transforment en livres que je ne connais pas.
- un cheval mustang pour galoper,
- un hamac pour me reposer,
- un téléphone pour appeler ... au cas où,...
- une boussole pour me guider,
- mes documentaires pour m'instruire sous les cocotiers,
- mes écouteurs pour avoir du plaisir avec la musique,
- une glacière magique pour avoir tout le temps des glaces...



Texte collectif

Imaginons un stylo... très particulier... Ce serait...

- un stylo qui écrit dans la langue que vous souhaitez, même dans une langue inconnue ! Il peut écrire de la couleur à laquelle vous pensez. Il est capable de voler, donc d'écrire très gros. (Maelle. P)

- un stylo qui pourrait même écrire tout seul, sans qu'on le touche. Il pourrait se transformer en mini robot qui pourrait réaliser tous les vœux comme faire les devoirs, écrire en plusieurs langues ... pour tricher en cours d'anglais !! (Jules.T)

- un stylo qui fuirait : quand la tache sécherait, elle se transformerait en un écrivain pour t'écrire une lettre. Et tout cela pour que tu écrives un petit peu au début et tu n'écrives plus à la fin ! (Milo.L)

- un stylo qui pourrait changer de couleur et écrire tout seul pendant que nous sommes en train de faire autre chose. Si vous l'oubliez, il volera jusqu'à vous, il videra le lave-vaisselle et fera le ménage. C'est le stylo parfait pour vos enfants car il n'écrit pas sur les mains, ni sur les murs. Les parents ne s'inquiètent plus pour leurs enfants ! Il va vous changer la vie ! (Ninon.F)



Portraits chinois



Si j'étais un pays, je serais l'Italie parce que j'aurais des bottes pour l'hiver.

Si j'étais un arbre, je serais un frêne pour ne jamais avoir d'accident.

Si j'étais un animal, je serais Cerbère le chien à trois têtes parce que je serais plus intelligent (Nino.L)



Si j'étais une mer, je serais la mer des Caraïbes parce que je serais le paradis des pirates que je rencontrerais sur leur trois-mâts en train de bavarder avec leur perroquet. (Lucien.T avec guidage de la maîtresse)

Si j'étais un animal , je serais un ver parce que je pourrais me dandiner, ramper, creuser dans la pelouse verte .

Si j'étais un arbre, je serais un cerisier parce que, l'été, je verrais des enfants monter dans mes branches, cueillir mes cerises rouges, les manger et avoir la bouche pleine de jus de cerise. (Lou.B avec guidage de la maîtresse)



Imaginons... un chien entre dans la classe...

La maîtresse le trouve très très petit... normal, c'est un caniche blanc qui a l'air très bête. Il fait le tour de la classe. Un des élèves prend peur et se met à crier. C'est tellement fort que le caniche prend peur lui aussi. Il aboie, tous les élèves paniquent mais le caniche finit par se calmer , les élèves aussi (...) Mais le chien ne veut pas sortir et il commence à machouiller un cahier qui traînait par terre. L'élève à qui appartient le cahier est content de ne plus avoir de cahier, il n'aime pas le français, cela tombe bien ! Le chien finit par sortir. La maîtresse se dit que la classe va pouvoir reprendre, il va falloir racheter un cahier , L'élève se dit « oh nul, je dois tout recommencer, refaire les leçons pour les réécrire ! »

La prochaine fois, l'élève rangera mieux son cahier... (Alicia.S)

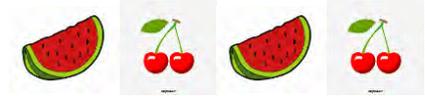
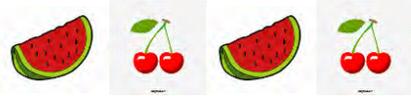
Un jour, un gros chien noir est entré dans notre classe pendant un contrôle de mathématiques. Il marchait tranquillement, puis il a mordu des nez par ci, par là. Pendant ce temps, la maîtresse était toujours en train de dormir, le livre sur la tête, elle devait sûrement rêver... Mais au bout d'un moment, elle se réveilla, les lunettes sur la tête , la pauvre , elle n'a plus toute sa tête , elle a 101 ans !!! Elle criait, criait (...) Les élèves, eux, couraient dans tous les sens, l'un d'eux s'est fait mordre les fesses et finalement, la maîtresse est « tombée dans les pommes ».

C'était drôle quand on y pense, mais sur le coup, cela nous a fait très peur ! (Meline.P)

PS de la rédaction : la maîtresse , malgré son grand âge, s'est rétablie, les nez et les fesses des élèves ont cicatrisé et le chien a disparu subitement : on ne sait pas si, lui, s'est remis de cette aventure !



Association cantine scolaire



Pour cette année scolaire 2019/2020, nous avons 20 élèves inscrits à la cantine, mélangeant des CM1 et des CM2.

Le rendez-vous annuel pour la semaine du goût a ravi les enfants, avec la présence le lundi matin de Frédéric et Nelly Bonnetain pour les ateliers cuisine, un grand merci !! Merci également à Christelle Martin qui a de nouveau accepté de prêter main forte pour cette matinée thématique...

« Le caramel dans tous ses états »

Dans le cadre de la loi EGalim, la cantine a mis en place des menus végétariens. Tout en continuant à proposer aux enfants des menus variés, équilibrés avec des produits en circuit court, frais et bio du mieux possible. Les menus sont réalisés par Émilie Nesme, la cantinière et Laure Fleury, cantinière à Dompierre-les-ormes.

L'association a participé à hauteur de 108 € pour l'achat de jeux éducatifs pour l'école de Montmelard.

Salade d'endives composée
Lasagnes épinard/ricotta
Yaourt
Compote maison



Chou rouge/marrons
Hachis végétarien
Petit suisse
Poire pochée, sauce chocolat

Salade mexicaine
Pané au fromage
Purée de patate douce
Far breton



Poireau vinaigrette
Chili végétarien
Fromage de vache épicié
Pomme

L'ADMR de Gibles-Dompierre-Saint Bonnet de Joux intervient sur vingt-quatre-communes, deux bureaux sont à votre disposition à Gibles et Saint-Bonnet-de-Joux.

L'ADMR est à votre service pour :

- ✓ **La vie quotidienne** : ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi des personnes âgées, personnes Handicapées, personnes malades, transport accompagné, Téléalarme avec FILIEN..
- ✓ **La garde d'enfant à domicile** : Elle permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques ; de manque de moyen de garde... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...)

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'Aide à Domicile à l'issu d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

Maison des services ADMR

Permanences Physiques :

Place de l'église, 71800 Gibles
Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h.

A Saint-Bonnet-de-Joux (à coté du SuperU)
Lundi de 14h à 16h et Vendredi de 9h30 à 12h30.

Permanences Téléphoniques :

Du lundi au vendredi
De 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Au 03.85.84.54.86



Votre commune dépend de l'association de Gibles – Dompierre – Saint Bonnet de Joux

VENEZ NOUS REJOINDRE
Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles et salarié(e)s pour soutenir son développement.
Quelques heures par semaine ou par mois, vous pouvez nous aider.

**Pour tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier de réduction ou crédit d'impôts.
Les tickets CESU sont acceptés.*

La première **micro-crèche ADMR** de Saône et Loire est gérée par l'association ADMR de Gibles.

La micro-crèche « Mille et Un Bambins » propose d'accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans régulièrement, occasionnellement, en urgence ou sur les temps périscolaires (mercredis et vacances).

La structure est ouverte du lundi au samedi de 6h00 à 19h30.

Elle est composée d'une équipe de 6 professionnelles diplômées.

Les tarifs horaires sont calculés
En fonction des revenus. Les couches et les repas sont inclus dans ce tarif.



Pour plus d'information :
- consultez le site internet de la micro-crèche : [https:// micro-creche-colom.wixsite.com/admr](https://micro-creche-colom.wixsite.com/admr)
- Tél : 03.85.25.22.04
- Mail : micro-creche-colombier@admr.org

Agenda des manifestations :

- ✓ **Mars 2020** : Repas dansant à Dompierre-les Ormes.
- ✓ **Avril 2020** : concours de manille Gibles
- ✓ **Mai 2020** : Vente de fleurs sur le secteur de Dompierre-les-Ormes - Beaubery
- ✓ **Juillet 2020** : Vente de Brioche sur le secteur de Gibles
- ✓ **Septembre 2020** : vente de brioches à Saint Bonnet de Joux
- ✓ **Septembre 2020** : Concours de manille à Beaubery
- ✓ **Octobre 2020** : repas dansant à Colombier-En-Brionnais

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.



Les bénévoles de l'ADMR

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

La 21ème édition de la marche des perce-neige fut un véritable succès ! Un record !

1028 marcheurs et vttistes se sont donnés rendez-vous à Montmelard et ont ainsi pu découvrir, certains pour la 1ere fois, notre merveilleux village et ses nombreux et magnifiques chemins.

Alors MERCI ! MERCI à vous, Montmelardis, qui répondez toujours présents le 1er we de mars pour faire que cette journée soit une réussite.

A l'occasion d'un apéritif dinatoire, l'association a pu remercier les bénévoles pour leur bonne humeur, leur accueil chaleureux, leur endurance (cette année encore plus que les autres !), pour leur disponibilité. Merci à tous, les enfants, les jeunes, les moins jeunes, chaque aide est précieuse. Et quelle fierté de voir les générations se mélanger et accomplir un tel travail !

Comme chaque année, on se donne rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle marche des perce-neige qui aura lieu le dimanche 1er Mars. On compte sur vous et sur d'autres qui souhaiteraient se joindre à nous.

En attendant, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 !

Christelle Martin

Présidente de l'Assoc. Sports et Loisirs



Nos Conscrits - Vive La Classe En 9

Une poignée de conscrits motivés, toutes classes confondues, avait décidé, malgré l'absence des « 20 ans » de prendre en main les festivités 2019.



Sous la houlette de *Sandie*, présidente du bureau, nous avons vendu des brioches, organisé une soirée dansante pour pouvoir faire notre banquet des conscrits des classes en 9 comme il se doit.

Ce n'est pas non plus la grisaille et la pluie de ce 27 avril qui nous ont découragés.

C'est dans une ambiance plus que festive que s'est déroulé le défilé après avoir trinqué avec la population invitée pour l'occasion.

Après le bon repas préparé par « Fredo », servi dans une salle toute en bleu blanc et rouge, nous avons terminé la journée en danse et en chansons.

Nul doute que cette journée laissera des souvenirs inoubliables avec un refrain revenant sans cesse sur l'air à la mode de « 3 Cafés Gourmands » devenu presque l'hymne de cette classe réussie.



LE CLUB DE L'AGE D'OR

Bonjour à tous,

Encore une année qui se termine pour le club qui se porte toujours bien.

Le voyage en Auvergne au volcan de Lemptegy nous a bien plu malgré le temps maussade, puis le musée Michelin nous a appris des choses sur la fabrication des pneumatiques et aussi beaucoup d'autres choses.

Nous remercions les nouveaux adhérents avec l'espoir d'en accueillir d'autres en 2020.

Meilleurs vœux à tous.



ANCIENS COMBATTANTS

Nous sommes ravis de vous annoncer, que depuis cette année, c'est Henri Vouillon qui devient notre porte drapeau pour aider nos aînés.

Nous tenions également à vous préciser que dorénavant, les cérémonies commémoratives ainsi que les quelques manifestations concernant les anciens combattants sont gérées par la commune dans le but de soulager leurs adhérents.

Nous espérons vous retrouver tous pour les prochaines cérémonies pour rendre le meilleur hommage, comme il se doit à nos chers combattants.





LES SAPEURS POMPIERS



Activité du centre

L'année 2019 se termine avec environ une vingtaine d'interventions sur notre commune, seulement 14 ont pu être effectuées par notre CPI. Faute de personnel, il devient vraiment urgent de recruter. Notre effectif se porte à 9 SPV (Sapeur Pompier Volontaire).

Au 1er janvier 2019, Frédéric FLEURY a quitté notre Centre de Premières Interventions pour raisons personnelles.

Isabelle THOMAS a obtenu son grade de CAPORAL suite à son stage à DEMIGNY où elle termine première de sa promotion, encore FELICITATIONS à elle.

Je vous présente tous mes voeux pour cette nouvelle année 2020.

Le chef de corps,
Adjudant THOMAS Jérôme

14 interventions pour 2019	
Nature de l'intervention	Nb
Accident de circulation	0
Secours à personne	11
Feu	1
Opérations diverses	2

Remerciements à l'association des Anciens Combattants :

L'amicale des sapeurs pompiers tient tout particulièrement à remercier l'association des Anciens Combattants qui suite à sa dissolution a souhaité reverser le restant de sa trésorerie à notre amicale.

Cross départemental des pompiers :

Le cross s'est déroulé le samedi 16 novembre à Saint Gengoux le National. Christophe TERRIER et Baptiste THOMAS représentaient notre CPI. Il faut également noter la participation de notre JSP Lise THOMAS (Jeune Sapeur Pompier). Rendez-vous en 2020 à La Clayette.

Sainte Barbe :

Le samedi 30 novembre avait lieu le repas des pompiers du CPI de Montmelard. La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbe au monument suivi d'une minute de silence en souvenir des pompiers disparus. La soirée continua dans la bonne humeur avec le repas au restaurant local le "ST CYR".



Les calendriers

L'amicale des Sapeurs Pompiers vous remercie pour votre accueil, votre générosité et vous présente tous ses voeux pour l'année 2020.

Si toutefois vous n'avez pas eu notre visite pour le calendrier 2020 (résidences secondaires...), des exemplaires sont disponibles à la mairie.

Le président de l'amicale,
THOMAS Baptiste

Association Communale de Chasse de Montmelard

A la chasse, nous faisons le maximum pour partager la campagne avec les différents utilisateurs, chacun doit pouvoir exercer son loisir.

Contrairement à certaines personnes venant de l'extérieur, notre société gère, avec les agriculteurs, la protection des cultures contre le grand gibier, la régularisation des nuisibles etc...

Merci encore aux propriétaires de nous laisser chasser sur leurs terres.

Dates à retenir : 22 mars : journée gourmande
4 avril : banquet
19 avril : loto

Fédération Départementale des Chasseurs
de la Saône-et-Loire

Distribution Des Colis De Noel *Aux Personnes Âgées*

Vendredi 6 et samedi 7 décembre, les membres de la commission du CIAS, Pierre MALATIER, Christiane CHARNAY, Sally WATLING et Alain DESBOIS ont sillonné la campagne pour la distribution des colis de Noël.



Une nouveauté cette année, en effet les trente six colis ont été composés par deux commerçants locaux : La maison de Joseph, la ferme de la Boissette et Sally pour sa traditionnelle tarte anglaise.

Merci à tous pour ces deux jours qui ont apporté par cette visite, un rayon de soleil à nos aînés.

Les membres du CIAS ont aussi une pensée à tous ceux qui nous ont quittés et notamment à Raymond BALLIGAND qui, pendant de nombreuses années a participé à la distribution des colis avec toujours sa bonne humeur.

COMITÉ DES FÊTES

2018 a été l'année des élections du Comité des Fêtes. Celles-ci ont eu lieu le dimanche matin 2 juin.

Une seule démission a été enregistrée et 6 nouveaux membres sont venus grossir les rangs de notre équipe. En effet, Danièle Georgie a décidé de quitter l'association sans pour autant trop s'éloigner des festivités puisqu'elle est malgré tout venue nous donner un coup de mains pour l'omelette au lard. Hélène Noly a donné sa démission quelques temps plus tard. Merci à elles pour ces années d'implication. Les 6 nouveaux membres sont Annie Aubrion, Brigitte Fargeot, Christine Jomain, Christelle Martin, Marie-Pierre Robin et Guillaume Desperrier. Merci à eux pour leur implication déjà constatée. Un grand merci aussi à tous les autres qui ont décidé de continuer l'aventure. C'est grâce à l'implication de tout un groupe que dépend l'animation d'un village. En ce qui concerne le bureau, aucun changement effectué. Marie-Pierre Raveaud reste secrétaire, Christiane Charnay et Nicole Gelin conservent leurs postes de trésorières et Corinne Lopez, Eric Malatier et Jean-Paul Bailly décident de rester ensemble à la présidence de l'association.

L'année s'est passée sans changement notable, elle a commencé par la soirée Pavé de Boeuf le 25 mai. De nombreuses personnes ne peuvent pas participer à cette soirée puisqu'il n'est pas possible de le faire "à emporter". Le Comité réfléchit donc à proposer un autre menu pour les prochaines années.

L'Omelette au Lard du 6 juillet a, cette année encore, eu lieu dans de bonnes conditions météo qui font tout le charme de cette soirée champêtre. 300 omelettes ont été servies. L'ambiance était bonne grâce notamment à l'énergie de nos DJ Paradisco. De nombreuses personnes qui ne font pas parties de l'association sont venues nous donner un coup de main pour le montage et le démontage de cette soirée. Un grand merci à eux pour leur aide.

La soirée Choucroute a connu un vif succès avec 100 repas en salle et 180 repas "à emporter". Cette année, la choucroute avait été préparée par la boucherie Da Silva de Matour.

L'année se termine avec la pose des décorations et illuminations du bourg de Montmelard. Un premier groupe a installé un décor de Noël au coin de la place pendant qu'un deuxième installait celui à l'entrée du bourg côté restaurant. Le reste de l'équipe a posé les guirlandes lumineuses sur la façade de l'église, vers la mairie et dans toute la traversée du bourg grâce à l'aide de Yoann Bénonnier qui est venu avec sa nacelle. Un grand merci à lui. Les enfants des membres du Comité ont eux aussi participé à la tâche en décorant le devant de l'école avec des sapins et des branchages. Une première !

Comme d'habitude, l'arbre de Noël clôturera l'année. Cette après-midi sera placé sous le signe de la magie avant la distribution de petits cadeaux aux enfants de Montmelard de 3 ans au CM2. Toute la population est invitée à venir voir le spectacle et à se régaler des gâteaux faits par les parents des enfants. Le spectacle et les cadeaux étant à la charge du Comité des Fêtes.



Bonne fin d'année à tous, merci pour votre aide, votre dévouement ou simplement votre participation à nos manifestations. Un merci plus particulier à tous les membres de l'association.

Que l'année 2020 vous apporte la santé et les bonheurs simples de la vie.

LES FLORALIES DE ST CYR



Bonjour à tous,

Année particulière que 2019 ...

La chaleur aurait pu venir à bout des quelques 500 plants mis en place par l'équipe des Florales ce printemps. Mais c'était sans compter sur l'efficacité des bénévoles qui se sont largement investis pour bichonner nos jardinières et massifs encore très prolifères cette année.

Je remercie vivement tous ceux qui ont participé à l'embellissement saisonnier de notre bourg. La vente de fleurs annuelle a permis encore cette fois l'investissement nécessaire au fleurissement 2019.



Nous renouvèlerons l'opération le 8 mai 2020.

Je donne rendez-vous à ceux qui le souhaitent au printemps 2020 pour reconduire notre mission. Très bonne année à tous

La présidente - CARETTE Elisabeth - 0385502598



Le temps couvert de ce 19 mai n'aura pas empêché les nombreux exposants rassemblés pour la brocante organisée par l'association au Pied de St-Cyr. La variété des exposants plaît toujours autant aux chineurs, qui reviennent chaque année plus nombreux pour profiter de l'ambiance bon enfant qui règne ce jour-là.

L'association vous donne rendez-vous le 17 mai 2020.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2020.

Association « Au Pied de St Cyr »
Eric Desroches, président

✉ : aupieddestcyr@gmail.com

📘 www.facebook.com/associationaupieddestcyr



AGENCE POSTALE COMMUNALE



*du lundi au samedi
fermée le mercredi
de 9h à 12h
03.85.50.28.06*

À l'agence postale vous pouvez effectuer des opérations simples et courantes : acheter des timbres, des emballages, des enveloppes pré-timbrées... Déposer vos colis pré-enregistrés sur internet. Payer par CB, chèque ou espèces. Accéder aux services de La Poste ou aux services publics grâce à la tablette à disposition de tous.

L'activité de l'agence postale se porte bien grâce aux particuliers et professionnels de Montmelard qui passent la porte. Que ce soit pour des achats de carnets de timbres, affranchissements de colis... ou pour des dépôts et retraits de colis ou lettres. Merci !



N'oubliez pas

- * De mettre à jour votre boîte aux lettres normée avec vos noms et prénoms et de la rendre accessible et visible.
- * Nouveaux habitants, de vous faire connaître auprès de votre facteur, et/ou à l'APC.

Ceci au vu de simplifier le travail du facteur et surtout des remplaçants.
Et d'éviter d'éventuelles erreurs !



Au plaisir de vous recevoir à l'agence postale !

*****Meilleurs vœux 2020 *****

SERVICES

MAIRE : MORIN Jean Marc
 Permanence Mairie le samedi de 11 heures à 12 heures

☎ 03.85.50.24.70
 ☎ 06.73.24.63.84
 ✉ mjeanmarc393@gmail.com
 ☎ 03.85.50.22.16
 ☎ 03.85.50.22.16
 ✉ mairie.montmelard@wanadoo.fr

Secrétariat de la mairie : CARETTE Elisabeth
 Ouverture au public : Mercredi de 14 h à 17 h
 Samedi de 9 h à 11 h 30



LA POSTE Agence postale et bibliothèque : MORIN Estelle
 Heures d'ouverture : tous les jours de 9 h à 12 h sauf mercredi

☎ 03.85.50.28.06

A.D.M.R. (Aide à domicile)
 Responsable local : CHARNAY Christiane
 Correspondante locale : MOREL BURGER Annick

☎ 03.85.50.27.22
 ☎ 06 08 64 67 11

Maison départementale des Solidarités – Espace Victor Hugo
 Place du Marché – CLUNY

☎ 03.85.59.03.18
 ✉ mds.cluny@cg71.fr

Maison de service au public
 Dompierre Les Ormes à la mairie mercredi et jeudi
 Matour Lundi Mardi Jeudi
 Agathe Blot

☎ 06 77 30 29 81
 ✉ villagesolidaires71@gmail.com

DEPANNAGES



POMPIERS :

Responsable : THOMAS Jérôme

☎ 18 ou 112
 ☎ 03.85.50.98.37
 ☎ 06.74.91.70.57

Urgences médicales

☎ 15



Gendarmerie

☎ 17

Brigade de DOMPIERRE LES ORMES :
 mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

☎ 03.85.50.21.25

Brigade de CLUNY
 Ouverte tous les jours de la semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

☎ 03.85.59.06.32



EAU – service dépannage

Mairie
 CHORIER Jacques
 Correspondante de presse :
 LAFFAY Marie Thérèse

☎ 03.85.50.22.16
 ☎ 06.08.27.92.25

✉ : marie71520@orange.fr



DECHETTERIE DE TRAMBLAY

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

HIVER (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)
 Lundi 9 h à 12 h – 13h30-17h
 Mercredi 9 h à 12 h – 13h30-17h
 Vendredi 13h30-17h
 Samedi 9 h à 12 h – 13h30-17h

ETE (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)

Lundi 8h30 à 12 h – 13h30-17h30
 Mercredi 8h30 à 12 h – 13h30-17h30
 Vendredi 8h30 à 12 h – 13h30-17h30
 Samedi 8h30 à 12 h – 13h30-17h30